

P23/E2,118

Corporation de la Cité de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

St. Henri, le 4 Oct 1895

@ M le Maire &
M.M. les Echevins de
la Cité de St. Henri

Je desire attirer l'attention du
Conseil sur le fait que des animaux
sont laissés errants dans les rues et
spécialement sur l'avenue du Parc
les vaches des environs se promènent tout
à l'aise sur les trottoirs et ne marquent
pas de laisser tomber leur croupe.
Il y a je crois un règlement concernant
les animaux errants, et force de le faire
appliquer à ce règlement. et que la Police
soit chargée d'enlever ces animaux en
fourrière sans que les citoyens soient en-
mêmes ^{obligés} de les y emmener.

Esperant que vous prendrez la présente
en considération

Je serais votre etc.
Un Citoyen

No 6430 a

Lettre m. re summary
écrite dans les
rues

14 Oct 1895

Reproduction de la lettre de M. J. J. J.

P23/E2,118

P23/E2,118



CE NUMÉRO

A ÉTÉ OMIS

PAR LA MUNICIPALITÉ

DE SAINT-HENRI

2 Oct 1895

Province de Québec
Cité de Ste-Henri

A une session de Comité Général
du Conseil de la Cité de Ste-Henri tenue
à Ste-Henri au lieu ordinaire des sessions
du dit Comité, Mercredi le deuxième
jour d'Octobre mil huit cent quatre vingt cinq
conformément à la loi à laquelle session
sont présents son Honneur le Maire -
J. A. Aquin & M. M. les Échevins A. Ledue,
Aimé Taillefer, Eug. Guay, Will. Labèche, J. P.
Senechal, L. M. Senechal & A. A. Bernier & Delorme
formant un quorum sous la présidence
de M. le Maire.

Il est ordonné et statué par résolution
du Comité Général comme suit. -

Madame Delphin Riel est présente au Comité
M. M. les Évaluateurs Durr et Cyr sont chargés
de faire l'évaluation de la propriété de Dame José
Locualier épouse de D. Riel. et faire rapport.
M. Ad. Delorme prend son siège
M. David Baignan est présent au Comité
Les évaluateurs Durr & Cyr sont autorisés à faire
l'évaluation de la propriété de M. David Baignan
& M. J. P. Goune & faire rapport.

Une ligne de quatorze cents du pied est faite
à M. Isidore Chabonneau pour l'expansion
des sept terrains une partie faisant front sur la
rue St-Judman. adopte

M. Aimé Taillefer dissident

Resolu

Résolu et adopté que M le Dr J. Laclé
soit autorisé à louer une maison isolée pour
loger les familles atteintes de maladie contagieuse
pendant le temps que durera la désinfection cette
maison devant servir à loger M. Wm Burzette
l'inspecteur sanitaire
et la séance est levée

(L. Senechal) J. J. Aquin
ass. Greffier Résident

No 6432

Rapport de Comté
Général du 24 Mars
Produit le même jour-

P23/E2,118

P23/E2,118

TELEPHONE BELL 8157.

Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri

DR. A. A. BERNARD, President

T. J. AQUIN, Maire

L. M. SENECAU, Echevin

GEO. NICHOLSON, ODILON DAVID

J. LANCOT, Ser. M. D.

JULES BEAUCHAMP,

Officier de Santé

Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE

5 Place St-Henri.

St.-Henri, 2 Octobre 1895

A Monsieur Le Maire
& A Messieurs les échevins
De la Cité de St-Henri.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous
représenter les difficultés que nous rencontrons
pour fumiger les maisons infectées par les ma-
ladies contagieuses. Le fait que nous n'avons
pas de local pour loger les familles durant
la désinfection nous a empêché dernièrement
de la pratiquer dans deux maisons où elle
aurait dû être pratiquée. Comme cet état
de choses ne peut durer je vous prie
de vouloir bien trouver un moyen de
nous tirer d'embarras en procurant le
local nécessaire pour loger nos désinfectés.
Je sais que votre honorable

P23/E2,118

TELEPHONE BELL 8157.

Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri

DR. R. A. BERNARD, President

T. J. AQUIN, Maire

L. M. SENECAU, Behevin

GEO. NICHOLSON, ODILON DAVID

J. LANGTOT, Ser. M. D.

JULES BEAUCHAMP,

Officier de Santé

Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE

5 Place St-Henri.

St.-Henri,

189

Le conseil a déjà pris la chose en con-
sideration sans toutefois arriver à une
solution finale - J'espère, vu qu'il
y a urgence, que vous donnerez
à mon humble demande votre
attention immédiate -

J'ai l'honneur d'être
avec le plus profond respect
Votre très dévoué serviteur

Langtot, M. D.
Médecin officier de santé

OFFICIAL

No 6433

Dr Jos. Surot.
demandant un
local pour la
desinfection
7 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

S^t. Henri 2 Octobre 18/95

Messieurs

Je vous écris au sujet de la
nouvelle rue que vous entrepre-
prenez que vous nommez la rue
S^t. Jean. Comme je vous l'ai
dit je veux en même temps vous
demander si vous voulez faire
un échange à l'égard de la
pointe de terre qu'il y a en
arrière pour la seul de devant.
Fait-le moi savoir au plus tôt.

Je suis Messieurs
B. Boucher & C^o

P23/E2,118

No 6434

C. Bouché
m. r. r. r.
de Jean

Oct 2/1895

St-Henri 2 Octobre 1895

à Messieurs le Maire & M. M.
les Echevins de St-Henri

Messieurs,

Comme j'ai été nommé arbitre de la
cité de St-Henri dans l'expropriation de Mr
J. D. Major coin des Rues Notre-Dame et St-Jean
et que le dit Major a nommé Mr. Théophile
Lamouroux son arbitre, je déclare par la présente
que je ne puis m'entendre avec l'arbitre de
Mr. Major tant sur le prix de l'expropriation
que sur le choix d'un troisième arbitre.
En conséquence Messieurs veuillez pourvoir
suivant la loi

Et donneur Note &c
Joseph Jacob
Arbitre

No 6435

Joseph Jacob Lethe
no s'accordant par
son commun arbitre
in re J. D. Major

2 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

Telephone Bell 2958.

MADORE & GUERIN
Advocates + Barristers

E. Guerin, B.A., B.C.L.

J. A. C. Madore, B.C.L.

P. B. Lavolette, B.C.L.

New York Life Building,
Nos. 208, 209, 212 & 214 (2nd Flat).

Montreal, 4 Octobre 1895

Monsieur J. Beauchamp, Greffier
St. Henri.

Monsieur,

En réponse à la demande
que vous avez faite concernant le
transport de Mr. Genest à Mr. Devlin
de la réclamation qu'il peut avoir
contre la Cité de St. Henri pour
ses frais d'expertise dans la cause
de Barré contre Rodier & Delisle contre
la Cité de St. Henri, je dois vous dire
que vous n'avez pas à vous occuper
de ce transport là, Mr. Genest ne peut
transporter à Mr. Devlin que ce qu'il
peut exiger contre la Cité de St. Henri,
ou que la cause est pendante vous
n'avez pas à vous occuper de ce transport là.
Si la Cité était contraincte à payer aux
experts dans la dite cause, la Cité au lieu
de payer à Mr. Genest serait obligée à Mr.
Devlin. Quant à présent il n'y a rien à
faire.

Votre etc.

J. A. C. Madore.

P23/E2,118

No 6436

Lettre 400/95

Madame Guerin

Re Transport

de réclamation

Genest à Desolin

dans l'acte de

Barre vs Rodier

& Dehuste vs La

Cité de Montréal

P23/E2,118

Corporation de la Cité de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE

TELEPHONE BELL 8157

5 PLACE ST. HENRI.

St. Henri, le 6 Octobre 1895

Monsieur le Maire
& Messieurs les Echevins de la Cité de St. Henri

Messieurs

J'ai l'honneur de vous demander de m'accorder le permis d'ériger un rond à patiner dans les limites de la Cité de St. Henri, propriété de M^r St. H.

Setournay

votre très humble

L. F. Larose

P23/E2,118

No 6437

L. F. Larose
demandant permis
son de faire un
roul à patiner

6 Oct 1895

14 Oct. 1895

Province de Québec } A une session de Comité Gene-
 rale de St-Henri par du Conseil de la Cité de
 St-Henri tenue à St-Henri au lieu ordi-
 naire des sessions du dit Comité le ~~Septième~~
 le Septième jour d'Octobre mil huit cent
 quatre-vingt-quinze conformément à la loi
 à laquelle session sont présents M^r le
 J. J. Aquin } ~~Pro~~ Maire J. M. Sénéchal, Aug. Guay, M. Lelièvre
 Ad. Desbarras } A. G. Bernard & ~~J. M. Sénéchal~~ formant un
 quorum sous la présidence de M. le ~~Maire~~
 T. J. A
 G. M.

Il est reconnu et statué par résolution
 du Comité Général comme suit. -

Les comptes ci-après sont présentés & approuvés
 et le Trésorier est autorisé à payer les montants
 y mentionnés A. G. Messonnette \$11.75 S. Gosselin
 \$69.00 M^r J. J. J. 100.00 J. B. Leger \$100.00
 M. G. Desrosiers \$171.43 J. J. J. Martel \$9.00
 J. J. J. J. \$1403.50 M. J. J. J. \$103.05

Lecture est faite d'un bref de la Cour Supérieure
 portant le No 277 de la dite Cour rapportable
 le dix huit Octobre courant. - M^r J. J. J.
 J. J. J. de la Cité de St-Henri
 l'avocat de la dite M^r J. J. J. J. J. J.
 à résister au bref en cour pour tout ce
 que de droit.

✓ Résolu et adopté à l'unanimité que toute
 les démarches nécessaires soient faites auprès

du Gouvernement Fédéral par le ministère
de J. C. Madore avocat. pour l'acquisition
du permis de traverse sur le Chemin de
Fer du Grand Tronc sur la rue
St Jean projetée

Madame James O'Neil & M Odilon David
sont présents au Comité en expropriation

Résolu & adopté que M^r L. F. Levesque soit
autorisé à procéder à l'expertise des dommages
que causeront l'expropriation pour l'élargisse-
ment de la rue St Jacques à la propriété
de M^r James O'Neil. Les frais accordés au
dit M. Levesque ne devront pas être plus de
dix dollars.

Résolu et adopté à l'unanimité qu'il soit
fait à M^r Bazile Boucher, de lui céder cette
lignée de terrain situé le résidu de terrain
exproprié N^o 100 de 941 pour le prolongement
de la rue St Jean moyennant cent dollars
payable en dix paiements de 10 dollars
annuellement sans intérêts jusqu'à concurrence
du montant de cent dollars et ce en
échange d'une partie des propriétés expropriées sur
la même rue & M^r Bazile Boucher a
accepté & a signé le présent.

Partie de 915
f.f.a
D.W

J. M. Massy J. G. G. Bazile & Boucher
J. G. G. Boucher

Lecture est faite d'un projet de la Succession
 Mrs. Godie par le Ministère de Martin Lightall
 en re dommages à la propriété sur la rue Bouquet
 + Notre Dame près du Port.

Mr l'inspecteur P. Blais est autorisé à faire les
 réparations requises à la propriété de la Succession
 Mrs. Godie située sur la rue Bouquet et faire
 accepter les travaux de réparations par qui de droit

Resolu et adopté à l'unanimité que Mr
 l'ingénieur J. E. Janvier Mr l'inspecteur P. Blais &
 Mr le Président du Comité des Chemins soient
 autorisés à voir et constater les dommages à
 la propriété de la succession Mrs. Godie située près
 du Port et faire rapport au Conseil

Resolu et adopté que le Greffier Tessier soit autorisé
 à notifier Mr l'avocat de la Cité de préparer
 le bill des amendements à la Charte pour le
 transmettre dans les délais légaux & donner les
 avis sur les journaux (et la séance est levée

(sur renvoi sous) motifs rayés
 L. Mercier
 Ass. Greffier
 T. J. C. Guin

No 6437a

Compte General

7^{me} 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

Telephone Bell 2953.

MADORE & GUERIN
Advocates + Barristers

E. Guerin, B.A., B.C.L.
J. A. C. Madore, B.C.L.
P. B. Lavolette, B.C.L.

New York Life Building,
Nos. 208, 209, 213 & 214 (2nd Flat).

Montreal, 8 Octobre 1895.

Mr. Jules Beauchamp
Greffier
St. Henri.

Cher Monsieur,

Je viens de recevoir une résolution du conseil me notifiant d'avoir à préparer le bill des amendements à la charte.

Veillez donc me faire parvenir une liste des amendements en question.

Votre obeissant Serviteur,

J. A. C. Madore.

P23/E2,118

No 6438
 Lettre de Madame
 & Guerin
 Re Amende
 ments a la
 Charte

8 Octobre 1795

Mr. J. B. Guerin
 St. Henri.

Cher Monsieur,

Je vous envoie ci-joint le
 rapport de conseil me portant a
 l'adoption de la charte.
 Veuillez donc me faire parvenir
 une liste des amendements en question.
 Votre obéissant serviteur,

8 Octobre 1895

Province de Québec }
Cité de St Henri }

A Monsieur le Maire &
M. M. les Echevins de la Cité de St Henri

Messieurs

Nous soussignés propriétaires de la rue St Jean dans la Cité de St Henri demandons à votre Honorable Conseil de bien vouloir prendre en considération la présente requête à l'effet de l'ouverture de la rue St Jean jusqu'à la rue St Jacques à travers le Chemin de Fer du Grand Trunk du Canada et ce aux fins de continuer la dite rue telle que maintenant commencée et nous demandons que force et loi soit appliquée à notre requête en soumettant le plan ci-annexé à la Cour Supérieure pour homologation conformément à la loi, et les humbles requérants ne cessent de prier

je vous prie de croire

à d. Seduc
Eugène Labille

J. D. Major

M. M. de la Cité

Darnose Legault

Mrs R. Allan } témoin M. Sénécal

Charles Pétis do do

Jussaint St. Marie do do

Alf Revethick do do

P23/E2,118

Alfred Leduc
Edmond Leduc jr.
Desire Lambert
Octave Bourbonnais
Basile Boucher

No 6438a

Requete en lement
de la messe Jean

1795

P23/E2,118

PRIMEAU & CODERRE

Avocats, Procureurs, Etc.

EUGENE PRIMEAU, LL. B.

LOUIS CODERRE, LL. B.

EDIFICE "IMPERIAL" CHAMBRE 33

107, rue St-Jacques, Place d'Armes,

Montreal, 10 octobre 1895-

Messieurs le maire et messieurs les échevins
de la cité de St-Henri
St-Henri

Messieurs,

Après le milieu d'août,
agissant comme procureurs de monsieur
Joseph, distributeur des journaux La Presse
vous avions l'honneur de vous faire fait
d'une réclamation que ce monsieur prétend
avoir et de, croyant-moi, contre la cité de
St-Henri. Une lettre de monsieur le greffier
de la cité vous demandait de produire de
nouveau entre ses mains la dite réclamation,
si que la première a été égarée.

Voici ce dont il s'agit.

Le douzième août dernier (1895) notre client
montait au pas de son charab la rue St-Jacques
à St-Henri, arrivant devant l'Hotel Léonard, situé
sur la dite rue St-Jacques il fut la victime
d'un accident dont voici les détails. Il est
allé vers de la dite rue, à 12 pieds à peu
près du trottoir, à main gauche en montant
se trouvant devant une fontaine de la compa-
gnie des Chemins de fer. Un char électrique vint
à la rencontre de mon client. Le charab de ce
dernier, pour éviter le choc du char électrique

x Caron

PRIMEAU & CODERRE

Avocats, Procureurs, Etc.

EUGENE PRIMEAU, LL. B.
LOUIS CODERRE, LL. B.

EDIFICE "IMPERIAL" CHAMBRE 33

107, rue St-Jacques, Place d'Armes,

Montreal,

189

so jets de côté et la vitesse qu'il conduisait, frappant le poteau plus haut mentionné il en est résulté des dommages. Il en fut de même des autres. Le chiffre de ces dommages, réunis à la perte de temps qui en résulte pour votre client s'élevait, d'après nos calculs, à la somme de quinze piastres.

Nous croyons que cette somme est la juste valeur des dommages subis par votre client et de la perte de temps sus-dite. Nous croyons de plus que la cité de St-Henri, tenue de son côté à ce que tout obstacle disparaisse de ses rues est responsable des dommages plus haut réclamés et qui ont été causés à votre client comme dit plus haut.

Nous espérons remarquer que le lendemain de l'accident la cité fit enlever le poteau, cause de l'accident.

Sur ce que d'ailleurs nous avons reçu vos lettres d'avis de la cité le paiement de la somme de quinze piastres sus-dite. Veuillez donc nous faire connaître le plus tôt possible quelle décision nous avez prise à ce sujet. Nos honoraires sont,

Primeau & Coderre
Avocats

PRIMEAU & CODERRE

Avocats, Procureurs, Etc.

EUGENE PRIMEAU, LL. B.
LOUIS CODERRE, LL. B.

EDIFICE "IMPERIAL" CHAMBRE 33

107, rue St-Jacques, Place d'Armes,

Montreal,

189

so jets de côté et la vitesse qu'il conduisait, frappant le poteau plus haut mentionné et causant des dommages. Il en fut de même des autres. Le chiffre de ces dommages, réunis à la perte de temps qui en résulte pour votre client s'élevait, d'après nos calculs, à la somme de quinze piastres.

Nous croyons que cette somme est la juste valeur des dommages subis par votre client et de la perte de temps sus-dite. Nous croyons de plus que la cité de St-Henri, tenue de voir à ce que tout obstacle soit fait disparaître de ses rues est responsable des dommages plus haut réclamés et qui ont été causés à votre client comme dit plus haut.

Nous espérons remarquer que le lendemain de l'accident la cité fit enlever le poteau, cause de l'accident.

Puis ce que dessus, nous avons reçu nos lettres d'avis de la cité le payement de la somme de quinze piastres sus-dite. Veuillez donc nous faire connaître le plus tôt possible quelle décision vous avez prise à ce sujet. Nos très respectueuses,

Primeau & Coderre
Avocats

No 6439

Priveau & Cadieux
reclamation
Caron.

10 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

TELEPHONE BELL 8157.

Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri

DR. A. A. BERNARD, President

T. J. AQUIN, Maire

L. M. SENECAU, Echevin

GEO. NICHOLSON, ODILON DAVID

J. LANGTOT, Eer. M. D.

JULES BEAUCHAMP,

Officier de Santé

Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE

5 Place St-Henri.

St.-Henri, 11 Octobre 1895

A Monsieur le Maire
& A Messieurs les échevins
de la Cité de St-Henri

Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception
de votre résolution annullant l'ordre que vous
m'aviez donné de louer une maison pour
l'officier sanitaire de la Commission d'hygiène.
Je regrette beaucoup que les rapports
des journaux aient donné une signification
exagérée à la destination du logement
que nous avions loué. A les croire nous
avons l'intention de convertir cette
maison en hôpital de maladies contagieuses.
Telle n'est pas et telle n'a jamais été notre
intention - Ce que nous voulons est une
simple salle de réception pour les

P23/E2,118

TELEPHONE BELL 8157.

Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri

DR. A. A. BERNARD, President

T. J. AQUIN, Maire

L. M. SENECAU, Echevin

GEO. NICHOLSON, ODILON DAVID

J. LANCTOT, M. D.

JULES BEAUCHAMP,

Officier de Santé

Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE

5 Place St-Henri.

St.-Henri,

189

personnes chez lesquelles nous pra-
tiquons la désinfection du domicile.
Les craintes du public dans ce cas-ci n'ont
guère de fondement mais quoi qu'il en
soit et pour que vous les ayez écrites
il faut voir à sortir de l'embarras
ou nous sommes placés.

J'ai fait revoir par l'inspecteur sa-
nitaire la maison de Mr Antonio
Carmenara, sur la rue Notre Dame, près
du Chemin de la Côte St Paul. Cette
maison a deux logements et nous
comprendrait assez mais ce monsieur
ne veut pas louer pour moins
de deux ans et demi à raison
de quatorze dollars par mois.
Il y aurait un autre projet qui
serait peut-être plus avantageux

P23/E2,118

TELEPHONE BELL 8157.

Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri

DR. A. A. BERNARD, President

T. J. AQUIN, Maire

L. M. SENECAU, Echevin

GEO. NICHOLSON, ODILON DAVID

J. LANGTOT, Ecr. M. D.

JULES BEAUCHAMP,

Officier de Santé

Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE

5 Place St-Henri.

St.-Henri,

189

et que je recommande à votre étude.
Ce serait de bâtir une maison peu
dispendieuse sur les terrains appar-
tenant à votre Corporation et qui
sont situés dans un endroit très isolé,
au coin des rues St-Henri et Notre-Dame.
Vous pourriez peut-être pour environ deux
milliers de dollars nous construire un petit
cottage qui ferait parfaitement notre
affaire et contre lequel personne ne
trouverait à glosier ou à redire.

Je soumette humblement à votre
Honorable Conseil, les quelques con-
siderations avec prière d'agir promptement
Car nous avons grandement
besoin d'un local pour les fins qui
vous sont connues.

J'ai l'honneur d'être avec
votre très dévoué serviteur
Langtot M.D. Officier de Santé

No 6440

M Joseph Lanctot
m se question
d'un logement
pour des infects.

11 Oct 1895

P23/E2,118

9 Oct 1895

Province de Québec } A une session de Comité
 Cité de Ste Anne } Général du Conseil de la Cité
 de Ste Anne tenue à Ste Anne au lieu
 ordinaire des sessions du dit Comité.
 Mercredi le neuvième jour d'Octobre Mil
 huit cent quatre vingt quinze conformément
 à la loi, à laquelle session sont présents
 Son Honneur le Maire J.-F. Aquin & M. M.
 A. Debonne, Eug. Guay, Will. Laheche, Alf. Leduc
 & Jos. Sénécal formant un quorum sous
 la présidence de M. le Maire.

Il est ordonné & statué par résolution
 du Comité Général comme suit:—

Du consentement de M. M. Jos. Jacob & U. Lamoignon
 arbitres des parties dans l'expropriation de M. J. W.
 Major. Mr. Hildedge Marsau est nommé tiers
 arbitre dans les procès en expropriation à
 l'amiable sus mentionnés. en conséquence
 ain est donné à Mr. W. Marsau de ren-
 courter les deux arbitres en cette cause au
 Bureau de l'Hôtel-de-Ville à 3 heures PM
 le 10 Octobre courant

Les comptes suivants sont présentés & le Secrétaire
 est autorisé à payer les montants y mentionnés
 Bell Téléphone #2500 #2500 #075.75 J. B. Guin #144.93
 Téléphone des Marcelands #1250 W. Clendinning
 #524 Edmund Vincent #1045 Jus. Patrin 335.27 313.98
 Citizens Light & Power Co. #2385.46

Lecture

Lecture est faite d'une requête des citoyens de la rue St Jean demandant de faire homologuer le plan d'expropriation de la dite rue à travers le Chemin de Fer du Grand Tronc du Canada.

Lecture est faite d'un Bref de la Cour Supérieure portant le No 2244. Seymour G Smith de la Cité de St Henri in re incineration le dit Bref rapportable le Juge Octave Courcier.

Mr Lincar J. B. Madore est autorisé à résister au dit Bref pour ce que de droit.

Resolu et adopté, que le Secrétaire soit autorisé d'envoyer à M. Madrell Secrétaire des Underwriters lui demandant quand un Comité du Conseil pourra les rencontrer concernant le taux des assurances à St Henri.

Resolu et adopté, à l'unanimité que Mr l'architecte J. B. MacDuff soit autorisé à demander des soumissions pour les nouveaux projets à l'Hotel de Ville les dites soumissions devant être reçues au Bureau de l'Hotel de Ville accompagné d'un chèque accepté à 10% sur le montant de la soumission la Cité de St Henri ne s'engageant à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Les dites soumissions devant être reçues jusqu'à Mercredi le seize courant inclusivement.

l'Hotel de Ville
J.B. MacDuff

et

P23/E2,118

et la source est auis
(un renou l'un
un mot sage mal)

F. J. C. T. J. J. J.
D'ailleurs

No 6440 a
Compte General
Oct 9, 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

CANADIAN FIRE UNDERWRITERS' ASSOCIATION.

MONTREAL BRANCH,
OFFICES, BOARD OF TRADE BUILDING,
(WEST WING)
St. Sacrament Street,

ALF. W. HADRILL, TELEPHONE 1032.
Secretary.

MONTREAL, ~~October 11th.~~ 1895,

Jules Beauchamp Esq.

City Clerk

Corporation of the City of

St Henri, P.Q.,

Dear Sir:-

I beg to acknowledge receipt of your communication of 10th instant, enclosing copy of a resolution of your Council, instructing you to arrange for an interview between some Members of your Council and myself.-

In reply I beg to say, that I shall be very pleased to meet a Committee of your Council in this office, but owing to our Annual Meeting commencing on Tuesday next, I shall not be able to receive the Committee until the following week.-

Awaiting the favor of your reply as to the day and hour of the interview, I am, Dear Sir,

Yours truly,

Alfred W. Hadrill
Sec.

P23/E2,118

Dear Sir,

I am sorry to hear that you are unable to attend the meeting of the Committee on Tuesday next.

I shall not be able to receive you in person at this office, but owing to our Annual Meeting commencing on Tuesday next I shall be very pleased to have you send me a copy of your report on the subject of the proposed amendments to the bye-laws of the Association.

Yours faithfully,
J. G. G. G.

No 6441

Canadian Fire
Undersong
Association

11 Oct 1895

At Montreal, B.C.

Received of the Treasurer of the Association the sum of \$100.00 for the purchase of shares in the Association.

City Clerk

Mayor

October 11th 1895

CANADIAN FIRE UNDERSONG ASSOCIATION

11 Oct 1895

Province de Québec } A une session de Comité Général
 Cité de St-Henri } du Conseil de la Cité de St-Henri
 tenue à St-Henri au lieu ordinaire des
 sessions du dit Comité Vendredi le dix-
 septième jour de Octobre mil huit cent quatre
 vingt quinze conformément à la loi à la-
 quelle session sont présents son Honorables
 le Maire J. J. Aquin & MM les Echevins
 à L'Ordre Eug. Guay. Jo. Senecal & Michel
 formant un quorum sous la présidence
 de M. le Maire -

Il est ordonné et statué par résolutions
 du Comité Général comme suit. -

M. Jo. Guay est présent au Comité

L'offre de \$980⁰⁰ est faite à M. Guay & une
 piastre par pied pour le terrain pour la proposition
 de propriété

M. Michel Laliche prend son siège.

Résolu et adopté que M. l'inspecteur soit autorisé
 à acheter la lettre pour échauffement de terrain de
 la succession David Leblanc moyennant 2 1/2 cents
 au voyage. jusqu'à nouvel ordre

M. le Président du Comité des Echevins est
 autorisé à faire faire les travaux de nivellement
 et macadam des rues Bel. air & Breuster sur
 les terrains Brown.

M. Senecal
 ass. Sec. Gen.

à la séance est levée

J. J. Aquin
 Président

Ms 644v

Comité Général
11 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

Lafontaine, Cross & Bernard

Advocates, etc.

Hon. St. Lafontaine, Q. C.

Alex. G. Cross.

L. Edmour Bernard.

NEW YORK LIFE INSURANCE CO. BUILDING.

Montreal, Oct 12th 1893

Mr Beauchamp

Dear Sir

I regret at not receiving
your invitation in time to attend
your Committee Meeting.
As to our claim for the damage
to our property on Bourget st. We
would respectfully request your
Cooperation to reconstruct the street
and put the grade on the same
level as it was prior to 1892.
Or pay to the estate a sufficient
amount as compensation for the loss
and damage to the property.
I understand that the Turine
property on the opposite corner was
allowed damages by the Court
although the property was as much
affected by the change in the level
as ours. I would be happy to meet your
Committee or Council and try to
have the matter settled, as we have
proprietors interest in your town of sufficient
to try and prevent Law costs if a fair
settlement can be made.

Yours truly John L. Brodie

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

No 6443

John L. Prodie
me re dommage
a la propriat
me Bougel

12 Oct 1895

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

P23/E2,118

P23/E2,118

PRIMEAU & CODERRE

Avocats, Procureurs, Etc.

EUGENE PRIMEAU, L.L.B.
LOUIS CODERRE, L.L.B.

EDIFICE "IMPERIAL" CHAMBRE 33

107, rue St-Jacques, Place d'Armes,

Montreal, 5 Nov. 1895.

Monsieur L. N. Sincéat,
Assis-tant-Greffier,
St-Henri.

Cher monsieur,

J'ai vu Ormeau et Séguin
& la s^{te} T. S.

En réponse à ma
dernière, vous m'avez fait
parvenir à mon bureau
le montant restant jusqu'à
date sur les gages de ch^{er}.
des parents. Cela n'est pas
suffisant pour mes dépenses
de fonds-jugement. Il
faudrait de toutes pièces que
cette déclaration soit faite au
greffe de la Cour de Circuit.
Je vous prie donc d'y voir le
plus tôt possible, de ma part.

P23/E2,118

PRIMEAU & CODERRE

Avocats, Procureurs, Etc.

EUGENE PRIMEAU, L. L. B.
LOUIS CODERRE, L. L. B.

EDIFICE "IMPERIAL" CHAMBRE 33

107, rue St-Jacques, Place d'Armes,

Montreal, 14 Octobre 1895.

Monsieur Jules Beauchamp,
Sec. Trés. Cité St. Henri.

Cher Monsieur,

Dans une affaire de Primeau vs. Liseeur & La Cité de St. Henri sur saisie, vous avez ordonné de faire votre déclaration.

Veuillez donc être assez bon de passer à la Cour pour la faire immédiatement: nous en aurons besoin pour prendre jugement.

Vos dévoués serviteurs:

Primeau & Coderre
avocats

P23/E2,118

No 6448f

Priveau Academi
in re cause
Lesieur

14 Oct 1895

P23/E2,118

RE EXPROPRIATION pour l'élargissement de la rue St.Jacques
Ouest, Ville de St.Henri, item No. du plan d'expropria-
tion du No. 1924 du Cadastre, Quartier St.Antoine, propriété
de Mr. James O'Neil.

A SON HONNEUR LE MAIRE ET MESSIEURS LES ECHEVINS DE LA CITE
DE ST.HENRI.

MESSIEURS,

Par résolution de votre Honorable Conseil, j'ai été
nommé expert pour établir les dommages que doit souffrir Mr.
James O'Neil, par suite de l'expropriation pour l'élargisse-
ment de la rue St.Jacques, je suis d'avis comme expert, après
avoir visité la propriété, que la Ville de St.Henri doit ache-
ter toute la propriété appartenant au dit Mr. James O'Neil;
attendu que le résidu du dit terrain après l'expropriation ne
pouvant pas être exploité par le propriétaire actuel, sans lui
payer des dommages qu'il aura droit de réclamer.

La Cité de St.Henri est autorisée d'acheter toute
la propriété par son amendement à la Charte, Statuts Refondus
de Québec, 57 Victoria, chap. 60, art. 12; loi modifiant la
loi relative à la Ville de St.Henri sanctionnée le 8 Janvier
1894.

Fait et préparé par

L. F. Lavise

EXPERT.

St.Henri, 15 Octobre 1895.

P23/E2,118

St. Henri, 19 octobre 1895.

Excellence.

Monsieur le Maire de St. Henri

H. St. H. St. H.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre du 12 courant, en ce qui concerne l'annulation de la délibération du 12 janvier 1895, par laquelle le conseil municipal de St. Henri a autorisé l'acquisition de terrain par la ville de St. Henri, en vue de la construction d'un terrain de jeu pour les enfants de la ville.

Le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre du 12 courant, en ce qui concerne l'annulation de la délibération du 12 janvier 1895, par laquelle le conseil municipal de St. Henri a autorisé l'acquisition de terrain par la ville de St. Henri, en vue de la construction d'un terrain de jeu pour les enfants de la ville.

No 6445
L. H. Larose
in re dommages
James Opel
15 Oct 1895

A MONSIEUR LE MAIRE DE ST. HENRI
de St. Henri, 19 octobre 1895.
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre du 12 courant, en ce qui concerne l'annulation de la délibération du 12 janvier 1895, par laquelle le conseil municipal de St. Henri a autorisé l'acquisition de terrain par la ville de St. Henri, en vue de la construction d'un terrain de jeu pour les enfants de la ville.

Soumission à la Corporation de la
Cité de St. Henri pour réparations à l'Hôtel
de Ville.

Je soussigné, propose de faire, de
défaire, de changer, de poser et de fournir
tout ce qui est requis et nécessaire pour
les changements, les améliorations et les
additions tel que mentionnés par Monsieur
J. H. MacDonff, architecte, et le tout suivant
ses quantités, ses plans et sa spécification
pour la somme de Deux Mille Deux Cents
Quarante et Un ⁰⁰/₁₀₀ Dollars (\$2241⁰⁰/₁₀₀.)

Aussi je propose de faire, poser et
fournir les enduits pour la somme de
vingt cents la verge (\$0.20) et les corniches
et fleurons pour la somme de quinze
cents le pied (\$0.15)

Respectueusement soumis

Joseph Jacob

St. Henri de Montréal.

16 Octobre 1895.

P23/E2,118

St Henri 16 Octobre 1875

Monsieur

Je soussigné
propose de faire l'ouvrage
d'une réparation à l'hôtel
de ville de St Henri tel
qu'antique plans et devis
pour la somme de trois
mil soixante quinze ⁰⁰/₁₀₀ i.e. \$
3.075⁰⁰

Aymé Mongeau

1835 St Jacques St Henri

Pour aménager 20^{es} la verge
" corniche en plâtre 12^{es} les ds

P23/E2,118

St Henri 16 Decbre

M^r. J. M. Macduff
Architecte

Je soussigné propose de faire les
ouvrages de maçonnerie, briques,
charpente et menuiserie, plomberie
couverture en gravois, dalle, dalleau,
peinture, et vitrage en un mot
tous les ouvrages spécifiés par les
quantités et plans pour réparations
à l'Hotel de Ville de St Henri
le tout pour la somme de: \$2,375.00

M. F. G. G. G.
P.S. Je reparerai les enduits moyennement
vingt quatre cents la corbe.
M. F. G. G. G.

P23/E2,118

quatre-vingts
dix-neuf
dollars

Ci-inclus vous
trouverez un
chéquier accepté
tel que requis
pour soumission
noté etc

J. Lamarche
1465 Rue Notre-Dame
Montréal

Mr. Mac. Duff.
Architect-

Je propose de
faire tous les
travaux tels que
mentionnés dans
vos plans et devis
pour les travaux à
faire à l'hôtel de
ville St. Henri
pour la somme
de deux mille
trois cents.

P23/E2,118

Montréal Oct. 16 - 1895

Le Maire & Messrs les Échevins

Messrs
je me propose de faire
la réparation de l'Hotel de Ville
St-Henri suivant les plans & devis
préparés par J. B. Macduff. Arch.
pour la somme de sept mille
sept cents quarante cinq francs

\$ 2745.00
Arthur. More
Les enduits @ 2 1/2 cts la verge

P23/E2,118

St-Henri 16th Oct 1895

Au conseil de ville de
St-Henri

Messieurs

Je soussigné propose
de faire les réparations
de l'Hotel de ville de St-
Henri pour la somme
de deux mille six cent
sixty Dollars \$2616.00
excepté les enduits à vingt-
cinq cents la boye \$0.25⁰⁰
et les corniches à vingt-cinq
le pied \$0.20⁰⁰
Voté obligé
J. B. Cyprien

P23/E2,118

- 1895-96 -

MEMOIRE.

No 6446.

Commissaire pour
réparation à
l'Hotel de
ville

16 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

Reçu mun. cheque # 27500 et An
" " " " A 10
" " " " J. G. Cyr
Ce 16 Oct 195- P. B.

16 Oct 1895

Province de Québec }
 Cité de Québec } a une assemblée de Comité pour
 l'ouverture des soumissions pour les répara-
 tions à l'Hôtel de Ville tenu ce soir
 pour d'écouter il a été résolu ce qui suit:-

Après ouverture des soumissions il est possible
 que sur les grandes réparations qu'il faudra faire
 au système de chauffage et sur la saison
 avancée la question des réparations est renvoyée
 au printemps prochain sur proposition de M
 J. Senechal secondé par M. Amis Jullien

M. Leclercq L.M. Senechal propose en amendement
 secondé par M. A.G. Bernard que les travaux
 soient faits immédiatement et que le contrat
 soit accordé en conséquence.

Pour l'amendement A.G. Bernard, L.M. Senechal
 Comité - Alf Ledu, W. Labèque, J. Senechal
~~L.M. Senechal~~ + Eug. Guay, Amis Jullien
 Pour la motion - Alf Ledu, W. Labèque, J. Senechal
 L.M. Senechal, Eug. Guay, Amis Jullien
 Contre la motion - L.M. Senechal, A.G. Bernard
 Motion adoptée,
 Amendement rejeté

No 6447.
Compte de
l'Hotel de ville
en réparation.
16 Oct 1895

Commissaire
Hotel de ville

Recu mon cheque \$27500-00 du
16 Oct 1895
A. J. G. G.
G. G. G.
G. G. G.

P23/E2,118

P23/E2,118

St Pierre 16 Octobre 1895

A Son Honneur le Maire
et Messieurs les Echevins de
la Cote de St Pierre

J'ai reçu cette semaine
un compte pour taxes d'affaires au
montant de 15⁰⁰ plus d'un an. Comme
je n'étais ni venu mon magasin
que le 6 Octobre il me semble qu'il n'est
pas juste que je sois obligé de payer
pour toute l'année je suis prêt à payer
la moitié et j'ose espérer que vous
voudrez me rendre justice en ne
me chargeant que la moitié de
pour et

Je me suis
votre très humble serviteur
J. Vallée

Bonne

P23/E2,118

No 6448.

S. D. Vallien
demandant re-
duction de sa
taxe d'affaire
16 Oct. 1896

Monsieur le Maire &
Messieurs les Échevins de la Cité St-Henri

Messieurs

Conformément aux instructions que
j'ai reçues de votre Conseil, j'ai cherché un
local pour me loger temporairement, les
maisons convenables disponibles sont assez rares.
J'en ai trouvé une sur la rue St-Marguerite
No 93 l'ancienne propriété de Carteri moyennant
huit piastres par mois, mais prévoyant les mêmes
objections que celles suscitées par les résidents
de la rue St-Élisabeth qui menaient un faire un
mauvais parti, Depuis j'ai entendu dire que
M. L. St. Luceal pourrait mettre son logement
à ma disposition pour jusqu'au mois de Mai
moyennant dix piastres par mois, M. St. Luceal
consentirait à partir de suite pourvu qu'on achè-
tât ses cinq tonnes de charbon qui sont
dans sa cave, il serait disposé à donner
son logement dans quelques jours après
quai la paroisse St-Élisabeth serait débarrassée
de ma présence chose agréable pour
eux mais à mon détournement sur les travaux
et dépenses faites, mais je compte sur
votre bon esprit pour m'indemniser
de ces dépenses, vous trouverez ci-joint
un mémoire de ces sommes

J'ai l'honneur d'être l'humble serviteur
de votre conseil

Wm Bussette

Samuel Goulet

No 6449

Wm. Prissett
demandant un
de dommagement
pour son domes
tragement.

16 Oct 1895

P23/E2,118

Oct 16 1895
 La Cite St Henri
 St
 A M^r Brissette

Deménagement dans la rue St ^e Elizabeth	4 ⁰⁰
Nettoyage de la maison	10 ⁰⁰
des menus travaux	1 ⁰⁰
Total	<u>15⁰⁰</u>

Brissette

objections que celles suscitées par les résidents de la rue St^e Elizabeth qui menacent me faire un mauvais parti; Depuis j'ai entendu dire que M^r L. H. Leneval pourrait mettre son logement à ma disposition pour jusqu'au mois de mai moyennant dix piastres par mois, M^r Leneval consentirait à partir de suite pourvu qu'on achète ses cinq tonnes de charbon qui sont dans sa cave, il serait disposé à donner son logement dans quelques jours après
 qui la paroisse St^e Elizabeth serait débarrassée de ma présence chose agréable pour
 euf mais à mon détriment sur les travaux et dépenses faits, mais je compte sur votre bon esprit pour m'indemniser de ces dépenses, vous trouverez ci-joint un mémoire de ces sommes

Brissette

J'ai l'honneur d'être l'humble serviteur
 de votre conseil

M^r Brissette

P23/E2,118

TEL. 2915.

Michel G. LaRoche, B. A.

RECORDER DE LA CITE DE ST-HENRI

Avocat, Procureur, Commissaire, Juge de Paix, Etc.

Bureau : Coin Rue Notre-Dame 1647 et Cole St-Lambert 5

Residence : 51, Park Avenue, St-Henri.

Montreal, 17 Octobre 1895

A. MONSIEUR LE MAIRE ET M. M. LES ECHEVINS DE
LA CITE DE ST-HENRI.

Messieurs.

J'ai reçu instruction de Mr. OLIVIER BEAUDIN, de la CITE
de ST-Henri, de poursuivre votre CITE en recouvrement de
la somme de \$ 300.00 pour dommages causés dans les circons-
tances suivantes:

Dix jours après la procession de la fête-Dieu,
les arbres qui avaient servi à la décoration des rues,
trainaient dans les rues, au coin des rues Beaudoin et
Notre-Dame. La femme sortit pour se rendre à l'épicerie,
se prenant les jambes dans ces obstructions elle fit
une chute excessivement grave, qui lui occasionna de sui-
tes pertes de sang considérables. Elle a toujours été
malade depuis ce temps, et cela tellement qu'elle est au-
jourd'hui à l'Hopital NOTRE-DAME et doit subir aujour-
d'hui une opération qui met sa vie sérieusement en danger.
Il est même probable qu'elle en mourra sous peu. Jusque-
là elle avait joui d'une excellente santé.

Ces dommages consiste en frais de Medecins,
perte de temps complète pour son mari, et une diminution
de santé jusqu'à ce jour.

Les témoins de l'accident sont Messieurs WIL-
BROD ALLARD, épicier, CARTIER, commis chez CHARLES FORTIER,
épicier, ARMAND DESAUTELS, boucher, POIRIER, journaliste
demeurant aux coins des dites rues Beaudoin et Notre-Dame

Je crois qu'un arrangement immédiat de cette
affaire serait désirable, car autrement la CITE sera appe-
lée à payer probablement un montant beaucoup plus consi-
dérable.

Respectueusement à vous:

M. G. LaRoche

No 6450

Olivier Beaudin
mre dimanche
de 300

17 Oct 1895

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir écrit plus tôt. Je suis allé à la messe à 8 heures et j'ai vu beaucoup de monde. Je suis content de vous et de toute la famille. Je vous embrasse tous et prie pour vous.

Monsieur le Curé



Cabinet du Greffier de la Cité.

St. Cunigonde 17 Octobre 1895

Jules Beauchamp Ec. greffier
St. Henri

Monsieur le Président du Comité des
Chemins de notre cité, m'a prié de
vous informer, que nous avons un
rouleau et une herse à neige, pres-
que neufs à vendre, pour la mo-
dique somme de \$150.⁰⁰ les deux.
Si toutefois vous en aviez besoin,
vous pourrez venir constater qu'ils
sont en bon état et à très bon marché.

Votre etc. Chas. Fortin
greffier

No 6457

Chs Portier
offrant un rouleau
et une herse a
neige a vendre
pour 150

17 Oct 95

P23/E2,118

P23/E2,118

... MICA ...

Unbreakable Chimneys.

CHEAPER THAN GLASS IN THE LONG RUN.

	EACH.	PER DOZ.
6 in. high, plain, one piece	\$.35 . . .	\$3.60
6 in. high, frosted 1½ in. at bottom, with canopy60 . . .	6.50

A clean chimney gives more light than a dirty one.

The three methods described below are the best for cleaning Mica. We consider the first method the most effective

<p>METHOD NO. 1 Household Ammonia will clean Mica when applied on a soft rag or cloth.</p>	<p>METHOD NO. 2 Vinegar applied same as Method No. 1 will be found very effective.</p>	<p>METHOD NO. 3 Kerosene Oil used in same manner as the preceding methods will clean Mica satisfactorily.</p>
---	---	--

Hard or new cloth will scratch the Mica and should be avoided. Dry thoroughly before using.

Don't Stand on your Chairs.

USE A TORCH

To light the Auer Light.

PRICE, (with box of tapers) \$.60

When you get up at night, you don't have to hunt for matches if your Auer Light has a

"Matchless Attachment"

Simply pull the chain.

PRICE, \$.35

Auer Incandescent Light Mfg. Co.

1593 NOTRE DAME STREET,

MONTREAL.

P23/E2,118

AUER INCANDESCENT LIGHT MFG. CO.

A. O. GRANGER,
PRES'T AND GEN'L MGR.
JOHN MURPHY
VICE-PRESIDENT.

(LIMITED)

NO. 2 ST. JAMES STREET

Telephone 1773

Montreal, Dec 17 1895

Cooperation de la Cite de St. Henri
3 Place St. Henri

Dear Sir:

a
66

The advance payment as per contract for 2nd year's
rental of 15 Auer Lights will be due and payable
between NOV 20 1895 and NOV 25 1895
amounting to \$ 15⁰⁰ Kindly send same to us with this
notice.

During one year from NOV 20 1895 189
you will be entitled to 15 mantle renewals free, and for
any beyond that number the charge will be 40 cts. each instead of the higher rate
during the first year.

Respectfully yours,

AUER INCANDESCENT LIGHT MFG. CO., LTD.

Per *[Signature]*

No receipt will be valid unless from the Company's
receipt book. Carbon copy must be left in the book.

No 6453a

Auer Light Co

17 Oct 1895

ALBER LUMINADESIGNER LIGHT MFG. CO.

NO. 5 ST. JAMES STREET

(MONTREAL)

1895

P23/E2,118

P23/E2,118

No 640

Monsieur Rochon
demande un
trottoir sur la
rue Green.

19 Oct 1895

21 Oct 1895

Provincer de Québec }
 Cité de Sherbrooke } a une session de Comité Général
 du Conseil de la Cité de Sherbrooke tenue
 à Sherbrooke au lieu ordinaire des sessions des
 dits Comités Lundi le vingtunième jour de
 Octobre mil huit cent quatre vingt quinze
 conformément à la loi à laquelle susse-
 suit présents Son Honneur le Maire
 J. J. Guin M. M. les Echevins A. Delorme
 W. Labèque. J. Senechal & L. M. Senechal for-
 mant un quorum sous la présidence de
 Mr le Maire.

Il est ordonné et statué par résolu-
 tions du Comité Général comme suit:--
 M. D. Riel est présente au Comité

M. L. Ducharme est présent au Comité
 M. J. E. Vanier devra être notifié d'avoir à
 préparer le plan d'expropriation de M. A. Riel
 rue Ste Marguerite No officiel 1748-
 M. l'Echevin Eug. Guay prend son siège

* pour frais de
 vente de la propriété
 de la dite propriété
 L.M.S.
 L.M.S.

Résolu et adopté à l'unanimité après délibéra-
 tions que l'offre de huit cent Dollars pour
 terrain & cent Dollars comme dommages
 pour l'expropriation de la propriété de M. Adol.
 Riel. la dite propriété située sur la rue
 Ste Marguerite & portant le No officiel 1748
 soit faite au dit Adol Riel et ce en paiement de
 toute réclamation de dommages quelconques
 causés par l'expropriation et le dit Adol Riel devra

liées, le terrain exproprié & relatif conformément
au Règlement N^o 84 et le dit Adolphe Riell a
signé comme acceptant l'offre

Adolphe Riell

Résolu et adopté qu'un montant de cinquante
cents du pied de soit payé à M. Isidore Charbon-
neau pour l'expropriation d'une partie de
spropriété portant le N^o officiel 14 sur la rue
St Ferdinand.

Résolu et adopté que la réclamation des
avocats tant de la demande que de la
défense dans l'affaire Normandin vs Blais
soit réglée pour une moitié du montant
produit au mémoire de frais des avocats
Beaudin & Cardinal & Thureau & Codere. -

Résolu et adopté que l'ingénieur J. E. Vanier
soit notifié d'avoir à préparer un plan
demontrant les diverses expropriations échanges
etc. entre la Cité de St-Henri & le Montréal
Street Ry. et que le Greffier Trésoir soit
chargé de régler les comptes dans cette affaire
dans le plus bref délai

Résolu et adopté qu'une députation composée
de M. le Maire Agim, Alf. Leduc & A. C. Bernad
se rende auprès des autorités du G. T. R. re
ligne de la Compagnie pour le terrain sur la
rue Maria et que le Greffier Trésoir soit

d'écrite au Secrétaire de la Compagnie pour
finer un jour pour rencontrer la délégation

Résolu et adopté que la Compagnie dite
incandescent avec sigles soit, notifiée que la
Corporation de la Cité de St-Henri n'entend plus
continuer son combat pour l'éclairage de l'Hotel de
Ville et que la Compagnie ait à enlever leurs
globes ()

Résolu et adopté que M. L. M. Senecal,
l'assistant Greffier et M. J. M. Massy Chef de bureau de
soient chargés de constater dans les livres des
municipalités exemptés de taxes, quel est le
nombre d'employés et le montant de salaire
payé à partir du 1^{er} Janvier 1895.

M. le Maire laisse son siège M. l'Échevin
L. M. Senecal prend le siège

Résolu et adopté que M. S. D. Vallier épiciers
soit chargé que la moitié de la taxe d'affaires
d'épicerie ou qu'il a commencée son commerce
au mois d'Octobre

Lecture est faite d'une lettre de M. Lawcar
Lawchelle en réclamation de dommages
pour accident survenu à Madame Beaudin
sur la rue Notre-Dame - Référé à la Compagnie
d'assurance avec avis au Greffier de transmettre
copie de la lettre à la Compagnie
à la séance et lu

L. M. Senecal
assistant greffier

L. M. Senecal,
Pro. Marie

No 6433
Rapport de Comptes
Général en date du
21 Octobre 1895

P23/E2,118

St. Jean, 23 octobre 1893.

Messieurs le Secrétaire,

Veuillez donc s.v.p. lire la présente au à la prochaine assemblée du conseil à M. le Maire & à M. le 1^{er} Echevin afin d'obtenir d'eux la permission d'écrire au conseil de l'Électricité afin de remettre à l'état comatoux de leur pauvre électricité située rue St. Antoine près de l'avenue Dupin laquelle lumière est loin de donner satisfaction. Elle est la moitié du temps éteinte & lorsqu'elle s'allume elle donne à peine la lumière d'une lampe incandescente. En un mot elle est défectueuse. Le bout de rue est plongé presque constamment dans l'obscurité malgré d'autre lampe qui à l'enseigne de l'avenue Alton & l'autre coin de l'avenue Green.

P23/E2,118

Je faisant vous obligerez beaucoup,
Les propriétaires de la rue
St. Antoine partie Est.
par. Lymen

P23/E2,118

No 6454

Lettre des
Citoyens propriétaires
de la rue de Antoine^{Est}
sur le chemin des
trique de Westmount

23 Dec 1895

St. Henri 23 Oct 1895

A Son honneur le Maire &
 A M. M. les echevins de la Cite
 St. Henri

Messieurs

Ayant eu connaissance des nombreuses plaintes portees par un grand nombre de proprietaires que la cheminée de leur propriété n'est pas ramonee tel que le reglement des batisses le veut, considerant que je suis citoyen de la cite, que j'ai deja fait cette ouvrage pendant une couple d'annee, et ce a la satisfaction de tous je sollicite donc de votre honorable conseil la faveur d'etre nomme a cette charge etant bien dispose a me conformer aux reglements a cet effet, et a donner toute la satisfaction desirable a tout interesse avec l'esperance que la presente sera accueilli favorablement je demeure
 votre

Edmond Gohier

3894 Notre Dame

Nous conseillers citoyens propriétaires
 prient le conseil de bien vouloir prendre en
 sérieuse considération la demande de son
 Edm Gobier pour la plus grande sûreté de
 nos propriétés, nos

J Bte Bazelinis

Ab Lapare

Joseph Lapare

Ernest Leonard

C. M. Barrièr

Jeremie Taille

Louis Ducharme

Joseph Ducharme

J. Dagenais

Jos. Gourre Paré

Chapman

Edm. Thibault

Joseph Lemoine

Armand Linder

William Depatie

Charlemagne

J. T. M. Co

Edm. Lemoine

Pierre Larante

James Ouel

P23/E2,118

Alfred Levesque

Adolphe Béd

B. Béd

M. Levesque

M. Béd

Damase Desjarjins

Dame Marie H. Boyer.

No 6455

Requête demandant que
M. Edmond
Goy soit nommé
Admonneur

Oct 23/1895

25 Oct 1895

Province de Québec
Cité de S

A une session de Comité Général du Conseil de la Cité de S^t Henri tenue à S^t Henri au lieu ordinaire des sessions du dit Comité le jeudi le dix septième jour de Octobre Mil huit cent quatre vingt quinze conformément à la loi à laquelle session sont présents son Honneur le Maire J. J. Roy M. M. Levesque, E. Guay, W. Labelle, J. Senecal & M. Senecal, formant un quorum sous la présidence de Mr le Maire -

Des ordonnances et statuts par résolution du Conseil ci-dessus.

Après délibération et entente par le Conseil de la Cité de S^t Henri & M. Victor Lenoir l'offre de quarante cents de pied & sept cent cinquante sur le dit Lenoir est faite à Mr Victor Lenoir pour l'acquisition des propriétés portant le No officiel 1666 situées sur le rue Duquesne et ce pour tous dommages pouvant résulter de l'acquisition le dit M. Victor Lenoir devant libérer la partie cadastrale immédiatement au profit de la Ville et le dit M. Victor Lenoir a signé comme acceptant pour lui et ses héritiers ce que de droit le peut conforme au plan préparé à cet effet.

V. Lenoir

Proposé par M. J. Senecal secondé par M. Aug. Guay pour un montant de dix mille

cents

Cinq cents Dollars soit offert à M. J. O. Major
pour l'expropriation de sa propriété située sur la
rue St-Jacques - Com Stead.
Par le Motion Eug. Guay, Jos Senecal &
L. M. Senecal M. W. Dabeche Dissidents

Après délibérations et entente entre le Conseil
de la Cité de St-Henri et M. J. O. Major offre
de trois mille cinq cents Dollars soit fait à
M. J. O. Major pour l'expropriation de sa
propriété portant le No officiel 14^{de} 941
située sur la rue St-Jacques et ce pour tous
dommages quelconques causés par les
expropriations antérieures & présente le
tout conforme au plan préparé à ce effet
M. le Maire et le Greffier sont autorisés à signer
un contrat conforme à ce que dessus après
ratification de la présente par le Conseil
et le dit M. J. O. Major a signé comme
acceptant. Aucun des parties payant ses frais

J. O. Major

Resolu et adopté que M. le Président du Comité
de l'Hôtel de Ville soit autorisé à faire percer une
porte de la chambre servant à la copie au
Recorder pour communiquer à l'ancien bureau
du Chef de Police.

Resolu et adopté que le mémoire de frais dans
le Cause de Champagne vs la Cité de St-Henri
au montant de \$94.95 soit approuvé et le
Trésorier est autorisé à payer le montant.

susdit

susdit.

Resolu et adopte que le Greffier Tesouier
 soit autorisé a faire un transfert d'un montant
 de Trente Mille Dollars des fonds d'emprunt
 a la Caisse générale attendu l'échéance de
 six mois d'intérêt sur les débentures au 1^{er} Mars
 et que le taxe n'est pas encore payée et qu'il
 est dû plus que ce montant à la Corporation
 et la séance est levée

✓ autres comptes
 d'urgence

(L. Senécal
 Ass. Greffier)

E. J. Agincourt
 Maire

No ⁶⁴⁵⁶ Rapport de Bureau
Général du Conseil
en date du 25 Oct/95

P23/E2,118

Pronice de Québec } Aux Habitants de la Cité de
Cité de Steeun } Steeun et à tous ceux qui
appartiendra -

Acte Public est par le présent donné que
le Rôle d'évaluation pour la Cité de
Steeun fait et préparé par les Estimateurs
soussignés, nommés par le Conseil en
date du Vingt sept Mars 1895, est déposé
au Bureau des soussignés à l'Hotel de
Ville de la Cité de Steeun pour l'informa-
tion des intéressés

Le dit Rôle (Quartiers St Antoine Jacques
Steeun + St Augustin) restera ouvert
à l'examen des intéressés ou de leurs
représentants durant trente jours à dater
de ce jour.

Donné à Steeun en la dite Cité
de Steeun ce Vingt sixième jour d'Octobre
Mil huit cent quatre vingt quinze.

Bureau des Estimateurs }
Hotel de Ville Nos 345 }
Place Steeun, Steeun }

H. Fargue
Joseph Dugrives
Adolphe Leblanc

} Estimateurs

Province of Quebec } To the inhabitants of the City
 City of St. Henry } of St. Henry and to all whom
 it may concern -

Public Notice is hereby given that
 the Valuation Role for the City of St. Henry
 made and prepared by the Valuers na-
 med by the Council under date of the
 Twenty seventh day of March (1895)
 is now Deposited in the office of the said
 Council of St. Henry for the information of
 all parties interested.

St. Antoine,
 St. James
 St. Henry &
 St. Augustin
 wards

The said Role shall remain open
 to the examination of all parties in-
 terested or of their representatives during
 thirty days from this date

Given at St. Henry in the said City
 of St. Henry this Twentieth day of October
 one thousand eight hundred & ninety five

Office of the Valuers }
 City Hall N^o 345 }
 Place St. Henri, St. Henry }

H. Fargue } Valuers
 Joseph Guignard }
 Adolphe Leduc }

Province de Québec
Cité de St. Henri

Je soussigné L. N. Senechal
Constable Special de la Cité de St. Henri
et résidant en la dite Cité de St. Henri
certifie par les présentes et fais rapport
sous mon serment d'office que le _____
Infirmement pour l'octe _____
mil huit cent quatre vingt cinq j'ai
affiché deux vrais copies dûment certi-
fiées de l'avis public du dépôt du
Role d'évaluation pour l'année
Mil huit cent quatre vingt cinq
et annexe dans les langues Française
et Anglaise comme suit savoir: Une vraie
copie dûment certifiée dans les langues
Française et Anglaise à la porte de l'Eglise
Catholique, Apostolique & Romaine de St. Henri
sise et située en la Cité de St. Henri coin
des rues St. Jacques et St. Pierre et une autre
copie dûment certifiée dans les langues Fran-
çaise et anglaise à la porte de l'Hotel de ville
de St. Henri sise et située en la Cité de
St. Henri, coin des rues Notre Dame et
St. Jacques, connu et désigné sous le nom de
place St. Henri, étant les lieux ordinaires
des affiches, Et je certifie de plus avoir lu
les dits _____ Avis publics en
langue Française et Anglaise à haute et in-
telligible voix à la porte de l'Eglise Catholique
Apostolique & Romaine de St. Henri à l'issue
du Service Divin du Matin le Dimanche
le _____ étant le
Dimanche que j'ai lu les dits _____
avis publics et qui survint immédiatement
le jour ou les _____ dits avis publics
ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le
présent rapport pour servir et valloir ce que de
droit.

28 Oct/95

L. N. Senechal C. S.

No
Avis du dépôt du Role
d'évaluation pour
1895 ce 26 Oct/95
Retour de M.S.

P23/E2,118

P23/E2,118

A Monsieur le Maire et Messieurs
Les Echevins de la Cité de St Henri

Messieurs

Les Estimateurs soussignés nommés par Votre Honorable Conseil en date du Vingt sept Mars dernier ont l'honneur de vous faire rapport qu'ils ont déposé le Role d'évaluation pour l'année Mil huit cent quatre vingt quinze tel que préparé par [redacted] par nous soussignés, ce Vingtsixieme jour d'octobre 1895. Conformement a la loi Le dit Role demeurera ouvert a l'ispection des interresés durant trente jour de cette date apres quoi le Role sera homologué et reconnu seul en force pour l'année Mil huit cent quatre vingt quinze.

Nous vous donnerons en meme temps apres les dits trente jours notre rapport constatant l'augmentation de l'évaluation pour divers Quartiers.

Nous nous soustrivons avec considération
vos douts dévoués serviteurs

H. P.
A. L.
J. D.

Jos. Ougrimier
Hubert Fogue
Adel Leblanc

Evaluateurs
L. M. S.

P23/E2,118

Assemblée Législative

Québec, 26 Octobre 1895

M^r. Thadée Gervin

Avocat

Montréal

Messieurs

Nous sommes chargés par M^r. le Greffier de l'Ass.
Lég. l'accuser réception de votre projet de loi en l'honneur de St. Henri.
Nous avons l'honneur de vous informer que l'honoraire sur ce
bill sera de \$500⁰⁰ au lieu de \$200⁰⁰, ne vous étant pas confor-
mis à la règle de l'Ass. Lég. qui exige que les bills soient déposés
entre les mains du greffier au moins huit jours avant l'ouverture
de la session. (V. page 15 des "Instructions" pour obtenir un bill
privé, dont copie nous a été expédiée).

P.S. - Vous voudriez bien nous
donner le nom du député
qui se chargera de votre
projet de loi. L.S.P.

Bien à vous

LeMoine & Delagrave
Greffiers des Bills privés.

No 6458

Lemoine Delagrave
dusant qui le
bill sera de
\$570

26 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

Law Offices
Madore & Guerin.
Edmund Guerin, B.A., B.C.L.
J. A. C. Madore, B.C.L.
P. B. Laviolotte, B.C.L.
M. G. La Rochelle, B.A.
Advocates
BELL TELEPHONE 2955.

New York Life Building,
Place d'Armes Square,
ROOMS - 208-209-213-214
Montreal, 28 Oct - 1895-

Au Maire & Aux Echevins de la
Cité de St. Henri:

Messieurs;

Je vous inclus la lettre que
je viens de recevoir de MM. Lemoiné &
Delagrave, Greffiers des Bills privés.

Comme vous le savez, je n'ai pas pu
faire parvenir huit jours avant le recevoir
la copie du Bill. En conséquence le dépôt
sera de \$ 500⁰⁰/₁₀₀ au lieu de \$ 200⁰⁰/₁₀₀.

Je crois que vous pourriez par l'entre-
mise du Représentant du Comte nous faire rem-
bourser \$ 300. Mais en attendant il faudra
se soumettre à la Règle si vous voulez con-
tinuer le Bill.

Votre serviteur
J. A. C. Madore.

No 6459

Jacques
in re bill. de
et depot a faire

28 Dec 1895

P23/E2,118

28 Octobre 1895

Province de Québec
Cité de St-Henri

A une session de Comité Général
du Conseil de la Cité de St-Henri
tenue à St-Henri au lieu ordinaire des
sessions du dit Comité Lundi le vingt-
huitième jour d'Octobre mil huit cent
quatre-vingt-quinze conformément à la loi
à laquelle session sont présents Son
Honorable Maire J. Aguin & MM. Es
Bohem, A. Lalonde, Eug Guay, W. Labedde
J. Senechal & L. M. Senechal formant un
quorum sous la présidence de Mr le
Maire

Il est ordonné & statué par résolution
du Conseil comme suit savoir:-

Proposé par M Eug Guay secondé par M
L. M. Senechal que le Billet de Cent mille
Dollars dû par la Montreal Water & Tower Co.
sursouvenelle pour un an à l'ordre de
la Cité de St. Côme en dresse par la Cité
de St-Henri tant que la Compagnie paie
les intérêts sur le Billet et les intérêts sur les
intérêts, déjà accrus & un acompte de cinq
mille Dollars sur ces dits intérêts & l'acompte
sur les intérêts devant être payé dans un délai
de soixante jours & la Balance des intérêts
accrus devant être payé par un Billet à
quatre mois.

Donc la motion L. M. Senechal J. Senechal &
Eug Guay.

Aspiré le 28 Octobre 1895
de la Municipalité de St-Henri
L. M. Senechal
1/1 c.a.d. \$ 15029.05
1/2 de 15029.05
2/3 J. Aguin
3/4 15029.05

L. M. Senechal
Cité W. Labedde
Eug Guay
J. Aguin
Maire

No 6460

Assemblée de
Comité général

28 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118



The Steam Boiler & Plate Glass
INSURANCE COMPANY
OF CANADA.

F. JONES, PARKE, Q.C. PRESIDENT
F. A. FITZGERALD, ESQ. PRESIDENT GENERAL SALES
HON. DAVID MILLS, Q.C. M.P. VICE-PRESIDENT
JOHN MORISON, ESQ. EX-MINISTER OF THE INTERIOR
GOVERNOR BRITISH AMERICA ASSURED TORONTO
T. H. PURDOM, ESQ. BARRISTER, LONDON
JAMES LAUT, MANAGER.

Oct. 29, 1895. 189

Jules Branchaud, Esq.,
Sec. Treas. St Henry,

Dear Sir,

Yours of the 23rd inst re injuries to Madam O. Boduin is received. Were the city negligent in any way in allowing these decorations to remain there, in fact are the allegations of the letter of Mr: Larochelle correct. Will you also tell me at whose instance these decorations were placed where they were and whose duty it was that they should be removed.

A reply by return would oblige.

Yours truly,

Griest & Leeb
Provincial Managers Manufacturers
Guarantee & Accident Insee, Co.

No 6461

Grier & Leclerc
re académie Olivier
Beaudin

29 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

Bureau de - -

TELEPHONE BELL 8157. _____

L'Inspecteur General de la Cite de St.-Henri,

DEPARTEMENT DES CHEMINS.

PHILIPPE BLAIS,
Inspecteur.

HOTEL-DE-VILLE

5 Place St-Henri.

St.-Henri, 29 Oct 1895

A La Corporation de la Cite
de St-Henri:

Jesuis en mesure de vous offrir et
ce sans aucune charge de
reclamation, une certaine
quantite ^{determe}, que la Corporation
pourra avoir, besoin, et ce
au besoin de la dite Corpo-
ration - la dite terre etant
sur ma propriété rue
Bourget, Cite de la Vierge Notre
Dame
B. Gohier

No 6462

24 Benjamin Goyen
offrant de la terre
à la Corporation
29 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

A. Mr le Maire et à
Messrs les Echevins de la cité
de St Henri

Messieurs

Votre inspecteur sanitaire
étant venu visiter ma
propriété pour en faire une
maison de santé, j'ai
l'honneur de vous soumettre
que ma maison ayant deux
loge mens indépendans l'un
de l'autre, se trouvant à au
moins quelques cents pieds
de toute habitation par la
complètement isolée différente
que se rencontre presque
partout, donc je suis disposé
à passer avec vous un bail
pour trente mois au moins

ce à raison de \$150⁰⁰ par an
et les taxes, avec ces quelques
remarques, et esperant vous
être utile. je

demeure votre serviteur
Antonio Bernier

P23/E2,118

No 6462

Commanora
autome. Offrande
La Maison pour
la désinfection
Oct 95

J. EMILE VANIER
 Ingénieur - Civil
 ET
 Arpenteur - Provincial
 BUREAUX :
 107, RUE ST-JACQUES.

Montreal, 30 Octobre 1895.

A son Honneur le Maire et à
 Messieurs les Echevins de la
 Cité de St-Henri,

Messieurs,

Les soussignés nommés par votre Conseil par
 résolution en date du 7 Octobre courant, pour s'enquérir
 des prétendus dommages causés à la propriété de la
 Succession de feu M^{rs} Brodie, rue Notre Dame, près du pont
 du Grand Tronc, ont l'honneur de faire rapport qu'
 ils ont, le 15 aussi courant, visité les lieux en question
 et que les faits constatés seraient les suivants :

- 1^o Que le nouveau pont du Grand Tronc a été exhaussé
 au delà de l'ancien niveau de la rue Notre Dame
 et que la dite Compagnie est seule responsable de ce
 nouvel état de choses, comme il appert par
 certaine correspondance déposée au bureau de
 votre Corporation; la dite correspondance ayant eu
 lieu entre votre Conseil et la dite Compagnie
- 2^o Que le trottoir actuel qu'il y a devant la propriété
 Brodie, est encore celui qu'il y avait pour la
 plus grande partie avant la reconstruction du
 pont du Grand Tronc.
- 3^o Qu'après examen des constructions de la Succession

ici

ici en question, il n'a été constaté aucuns dommages réels aux dites bâisses ni aux terrains.

4^e Que le Drainage du terrain Brodie se fait comme par le passé sur la propriété du Grand Franc, la dite propriété ^{Brodie} étant de beaucoup plus élevée que la voie du chemin de fer.

5^e Qu'enfin, il n'est pas exact, comme on a voulu le faire croire, que les eaux de surface, en temps de pluie, qui tombent sur le nouveau passage de la rue en face de la propriété Brodie, s'écoulent sur le trottoir pour se verser ensuite sur le terrain de la Succession.

Le tout respectueusement soumis par:

J. Guite Vaives
 J^e B. Lais
 Wilfrid Lapiche

No 6463

J. E. Vanier rapport
sur les dommages
à la propriété
Drozier.

30 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER,
AVOCATS,
1598 RUE NOTRE-DAME.

TELEPHONE BELL 1615.
BOITE DU BUREAU DE POSTE 2033.

S. BEAUDIN, C. R.
J. T. CARDINAL, L. L. B.
L. J. LORANGER, L. L. L.

(Montreal, 4 Oct 1895)

Cher Monsieur,

Je m'informe que vous
faites des difficultés
au paiement de notre
compte de Normandie
Malin - surtout quant
à l'item de trausques-
tois de témoin au des-
sus de 3 - Je vous ai
dit dans une lettre
précédente que nous
avons suivi le tarif
adopté dans les cas
de appropriation, & je
vous envoie mainte-
nant un certificat
de

P23/E2,118

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER,
AVOCATS,
1598 RUE NOTRE-DAME.

TELEPHONE BELL 1615.
BOITE DU BUREAU DE POSTE 2033.

S. BEAUDIN, C. R.
J. T. CARDINAL, L. L. B.
L. J. LORANGER, L. L. L.

(Montreal, _____ 189

du septe Protonotaire
de la Cam Supérieure
certifiant que cet
item est toujours
accordé - Seulement
il y aurait \$4.00
à retrancher vu que
nous avons mis au
dessus de 3 tandis
que c'aurait dû être
au dessus de 5. Je
espère que le Conseil
sera satisfait & adoptera
ce compte à cette di-
verse. Rien à vous
Beauchamp & Minon

Montréal, 2 octobre 1895

Je certifie que la pratique
de ce bureau est d'allouer
en un honoraire addi-
tionnel de \$ 2.00 pour
chaque témoin au
dessus de cinq, dans
les causes de ce procé-
dure

W. Wernich
Secrétaire

P23/E2,118

N^o 6464

Beaudin
sur le compte
de Blain de
l'affaire Blain

4 Oct 1895

P23/E2,118

TELEPHONE 1880.

GIROUARD, FOSTER, MARTIN & GIROUARD,
Advocates, Barristers, Solicitors, etc.
MONTREAL.

CABLE ADDRESS "ARCFOST"

D. GIROUARD, Q.C., M.P.
GEO. G. FOSTER.
J. E. MARTIN.
D. H. GIROUARD.

*Guardian Assurance Building,
181 St. James Street.*

Montreal — October 2nd, 1895.



JULES BEAUCHAMP, ESQ.,

SECRETARY, TREASURER

S T. H E N R I, P. Q U E.

Dear Sir,

Your favor of the 28th ult. enclosing a check for twenty eight dollars (\$28.00) in settlement of our bill in the matter of Trudel vs St Henri and W. B. Davidson, mis-encuse, is received.

We return you herewith the bill duly receipted.

Yours truly,

FOSTER, MARTIN & GIROUARD.



No

Leonard, Foster
& Martin

Account receivable
of the City

2 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

M^r Smead.
City Hall.

W^m. Wonsogon have
the address & tell me
when I may call for
the cheque - re-
fund of taxes on 35
Netcalfe St. in favor
of the St. James' Methodist
Church, pursuant to
resolution of the St. James'
Council?

Oct 15/95.

Yours truly
William Gamble

P23/E2,118

No

M^r Camille
demande quand
il pourra chercher
son cheque

Oct 15/95

P23/E2,118

Telephone Bell 2953.

MADORE & GUERIN
Advocates + Barristers

E. Guerin, B.A., B.C.L.
J. A. C. Madore, B.C.L.
P. B. Lavolette, B.C.L.

New York Life Building,
Nos. 208, 209, 213 & 214 (2nd Flat).

Montreal, 10 Oct. 1895

Mons. Jules Beauchamp
Monsieur

Queries-vous l'obligeance de laisser voir à Mons. Bélanger ingénieur civil, l'engagement intervenu entre la ville de St-Henri & Mons. Vanier Mons. Bélanger aimerait à le voir pour servir de modèle pour un arrangement analogue.

Bien à vous
J. A. C. Madore

P23/E2,118

No 6465

J. B. Madou
Demande de laissez
passer a Mr Belanger
l'engagement de
Mr Vanier

10 Oct 1895

P23/E2,118

G. CHENEY
OFFICE: 82 ST. FRANCOIS XAVIER ST.
Over Canadian Express Office.
HOUSE: 867 DORCHESTER ST.

MONTREAL, Oct 10th 1895

Dear Sir Enclosed please find Cheque
\$157.08 to pay my Corporation
accounts for 1895 in returning me
the receipts account with you plus
let me know if the duplicates
for 1894 have been made and the
roll closed, and if so whether mine
is the same as for 1895.

Yours truly
G. Cheney

Jul. Bumpkin Esq
City Clerk & Treasurer
St. Henry

No 6466

C. Cheney. Sr.
envoyant cheque
pour taxes
10 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA

OFFICE OF THE TREASURER

MONTREAL Oct 16th 1895

Jules Beauchamp Esq

Secy-Treasurer

City of St Henri

St Henri . P.Q.

Dear Sir/

We have the following accounts against the City of

St Henri viz:-

July	Expenses	\$16.64
August	"	16.80

Will you be good enough to let me have a remittance in settlement
at your early convenience .

Yours truly

Chas Percy
Treasurer

74

No 6467
G. R. Currier
etat de compte
16 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

HYGIENIC APPLIANCE COMPANY,
101 BEEKMAN STREET,
NEW YORK.
▼
TELEPHONE: 611 CORTLANDT.

October 21/1895

Julius Beauchamp Esq. Secy. & Treasurer.
St. Henri, Quebec.

Dear Sir: We have your courteous favor
of the 19th & thank you for the same.

And trust the subject of our previous
letter & the Catalogue accompanying same
will receive due consideration when the
matter of changes in your present Police
Prison arrangements come up in the Spring.

Waiting your further favors

Yours truly

Hygienic Appliance Co.

No

Huguenot
Stephane G

Oct 20/45

P23/E2,118

P23/E2,118

HYGIENIC APPLIANCE COMPANY,
101 BEEKMAN STREET,
NEW YORK.
▼
TELEPHONE: 511 CORTLANDT.

NEW YORK, Oct. 17, 1895.

Hon. President St. Henry Council,
St. Henry, Quebec.

Dear Sir:-

We take pleasure in sending you in this post under separate cover a pamphlet descriptive of a new device for use in prison and jail cells, etc., and ask consideration of its suggestions in connection with the equipment of the new prison cells at St. Henry.

We shall be pleased to go into the subject in detail with you, and will demonstrate the thorough effectiveness and simplicity of the system.

Awaiting your favors,

We are,

Your obdt. servants,

HYGIENIC APPLIANCE CO.

One enclosure.

Please acknowledge.

D. H. O'Sullivan
W. J. M. W.

*Received
St. Henry Council
1906/95*

No 64682
Hygiene Applique
Company in the
construction of
cellules.

17 Oct 1895

MAKING BRILLIANT DOWNY
100% PURE
WITH OIL
MAKING BRILLIANT DOWNY

P23/E2,118

P23/E2,118

CANADIAN FIRE UNDERWRITERS' ASSOCIATION.

MONTREAL BRANCH,
OFFICES, BOARD OF TRADE BUILDING,
(WEST WING)
St. Sacrament Street,

ALF. W. HADRILL, TELEPHONE 1032.
Secretary.

MONTREAL, ~~October 18th.~~ 1895,

Jules Beauchamp Esq.

City Clerk, Corporation of the City of

St Henry, P. Q.,

Dear Sir:-

I am in receipt of your communication of 17th instant, and in reply beg to state, that I shall be pleased to receive the Committee from your Corporation on the date you suggest, viz; Wednesday next, 23rd inst, at three o'clock.

Yours truly,

Alf. W. Hadrill
Secretary.

P23/E2,118

No 6469

Canadian Fire
underwritten
Association
Account receivable
A fine letter

Oct 18/95

RECEIVED
B. O. C.

Yours truly,

[Handwritten signature]

SECRETARY

From your collection on the date you received; also Wednesday next; said

[Faint, mostly illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

CANADIAN FIRE UNDERWRITERS ASSOCIATION

CHIEF BUILDING

Montreal, Quebec, Canada

P23/E2,118

Room 9

OFFICES OF THE

DAILY AND WEEKLY STAR,

163 & 165 ST JAMES STREET.

Montreal, Oct 21st 1895

The Treasurer
Town of St. Henri
Que.

Dear Sir,

Will you kindly let me have the figures for the population, net debt, assessment and tax on the dollar of the municipality of St. Henri. I enclose a form for this purpose which I shall be glad if you will fill in and return to me promptly.

The information is desired for the Star Almanac 1896.

Yours faithfully

C. Henry Bate

Almanac Editor

A. B. As you have the returns for Montreal and P. C. C. we are anxious the figures of your municipality should appear and matter is now in printer's hands

P23/E2,118

Re Star Almanac 1896

St. Henri 2.	Estimated Population	Net Debt	Total Assessment	Tax Per Cent on the \$1.	Name of Treasurer

No 647
Dayland Weekly
Star. Demande N.
évaluation N. population
27 Oct 1895

P23/E2,118

P23/E2,118

GEORGE W. STEPHENS, JR.
CARL WARNECKE.

Memorandum.

TELEPHONE 1584.

OFFICE OF
STEPHENS & WARNECKE,
1778 NOTRE DAME STREET.
REAL ESTATE, INSURANCE & GENERAL AGENTS.

MONTREAL, Oct. 25th, 1895. 189

Engineers Office.

Town of St. Henri.

Dear Sir,

Kindly return the list of measurements by Rielle, of the Price
Farm property loaned the Engineers department, by G.W. Stephens some
time ago, at your earliest convenience, and oblige.

Yours respectfully,

Stephens & Warnecke.

per. *E. W. Bonham*

*Approved by
C. A. Stephens*
*BA plan submitted to
G.M.S. at
this office*

P23/E2,118

No 6471

G.W. Stephens
Demandant la
liste des mesures
par Rielle

25 Oct 1895

Post Paid

John G. H. H. H.

Director Office

Oct. 25th 1895

of convergence, etc. etc.

Your respectfully,

G. W. Stephens

Per...

P23/E2,118

No 6479

M^r Corriveau
Demandant la date
de la licence
de Lucien Bouché

29 Oct 1895

Montréal 29 Octobre 1895

Monsieur le Greffier de la Ville
de St-Henri,

Monsieur,

Vous m'obligez en me faisant
parvenir la date que porte le
certificat en vertu duquel M^r p.
Lucien Bouché Chef de la
Ville a obtenu sa Licence
actuelle.

Respectueusement

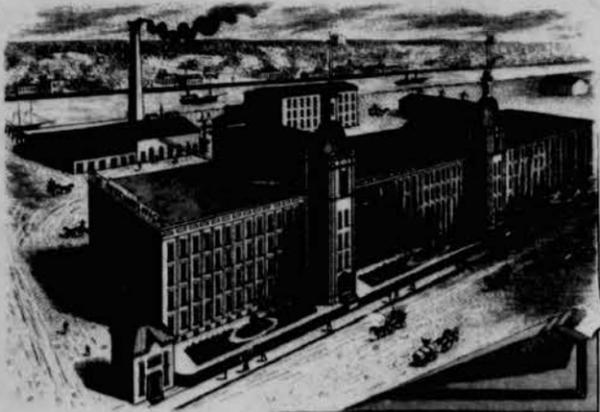
A. E. Corriveau

A. G. P.

29 avr 1895

P23/E2,118

A. AYER, PRESIDENT.
W. G. CHENEY, SECY. TREAS.
A. HAWKSWORTH, SUPT.



Engraving by G. C. Thompson.

SELLING AGENTS.
ALEX. EWAN & CO.
43 ST. SACRAMENT STREET.

THE MERCHANTS
Manufacturing
Company,
MANUFACTURERS OF
BLEACHED & GREY COTTONS,
LENOS, CHEESE BANDAGE & C.

Montreal, 30th, October 1895

L. N. Senecal Esq.,
St. Henri?

Dear Sir: -

I beg to acknowledge yours of the 29th, enclosing memoranda
of valuation for 1895 - '96 and thank you for same.

Yours truly,

P23/E2,118

No 6473.

Marchant's Map
by Beaumont
reception de son
Evaluation

30 Dec 1895

P23/E2,118

C. F. SISE,
President.
GEO. W. MOSS,
Vice-President.
C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA, LTD.

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, Oct 31st 1895

Jules Beauchamp Esq
Supt. Treasurer
Corporation of St. Henri
St. Henri, Que

Dear Sir

Confirming quotation
to Mr. Blain by telephone, for
4 - 40 feet poles, and iron bag
to quote \$6.⁰⁰ each, with
cartage on 4 poles \$3.⁵⁰

Yours Very Truly
J. E. Macpherson
Supt. Sales Dept

No 6474
Cell Telephone
by in a pair
from poles

31 Oct 1895

P23/E2,118